

LES DÉCHETS VERTS

PAS LA PEINE D'EN FAIRE
TOUT UN CINÉMA !



**RENDONS À LA NATURE
CE QUI LUI APPARTIENT**
EN ADOPTANT DE NOUVELLES PRATIQUES !
DANS LE FILM DE LA BIODIVERSITÉ

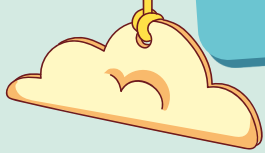
CHAQUE DÉCHET A SON RÔLE À JOUER



NOS DÉCHETS VERTS

DANS LE FILM DE LA BIODIVERSITÉ,
CHAQUE DÉCHET A SON RÔLE À JOUER.

CHACUN PEUT CHOISIR UN ENTRETIEN PLUS SOUPLE
DE SES ESPACES VERTS POUR LA BIODIVERSITÉ, LA QUALITÉ
DE L'AIR ET SE SIMPLIFIER LA VIE !



LA PELOUSE

LA PELOUSE PEUT ÊTRE GÉRÉE DE MANIÈRE UTILE
ET ÉCOLOGIQUE, GRÂCE À DEUX TECHNIQUES :



LA TONTE DIFFÉRENCIÉE

Cette technique consiste à laisser des îlots
d'herbes hautes pour que la nature
reprenne ses droits.

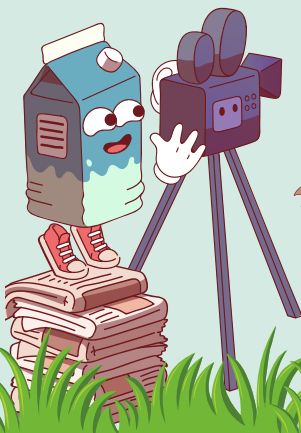
**CELA FAVORISE LA BIODIVERSITÉ ET PRÉSERVE
LA FRAÎCHEUR DU SOL.**



LE MULCHING

En laissant l'herbe coupée sur place, on nourrit
le sol et on le protège de la sécheresse.
La tondeuse mulcheuse réduit l'herbe
en petits morceaux.

PLUS BESOIN DE VIDER LE BAC DE RAMASSAGE !





LES DÉCHETS D'ÉLAGAGE

ILS PEUVENT ÊTRE **VALORISÉS**
DE DIFFÉRENTES MANIÈRES POUR **ENRICHIR LE SOL**
ET PRÉSERVER L'ÉCOSYSTÈME.
APRÈS BROYAGE, ILS PEUVENT ÊTRE :

LE COMPOSTAGE

UNE SOLUTION NATURELLE
POUR GÉRER LES DÉCHETS VERTS
ET CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT.
EN OPTANT POUR LE COMPOSTAGE,
VOUS POUVEZ :



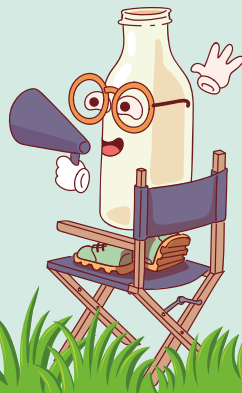
LA TONTE DIFFÉRENCIÉE

RECRÉER
de la biodiversité dans votre jardin
AMÉLIORER
la qualité des sols en produisant un compost
riche en nutriments.
PROTÉGER
la ressource en eau en réduisant l'utilisation
d'engrais chimiques.



LE PAILLAGE

ILS PEUVENT ÊTRE PLACÉS AUX PIEDS
DES MASSIFS ET DES PLANTES
DU POTAGER



PENSEZ À NOS OISEAUX !

**IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES PÉRIODES
DE NIDIFICATION DES OISEAUX EN ÉVITANT
DE TAILLER LES HAIES OU LES ARBRES
ENTRE FIN MARS ET FIN AOÛT.**

INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

PAR LA RÉGLEMENTATION ET PEUT ÊTRE SANCTIONNÉ D'UNE AMENDE DE 750 EUROS.
Cette pratique, fortement nuisible à l'environnement et à la santé publique, contribue à la dégradation de la qualité de l'air et augmente le risque d'incendie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**BRÛLER 50 KG DE DÉCHETS VERTS ÉMET AUTANT DE PARTICULES POLLUANTES
DANS L'ATMOSPHÈRE QUE 14 000 KM PARCOURUS AVEC UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE !**



ARVE & SALÈVE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maison Cécile Bocquet – 160, Grande rue – 74930 REIGNIER-ESERY
04 50 43 46 14 – prevention.dechets@arve-saleve.fr

Plus d'infos sur www.arve-saleve.fr

Financé par